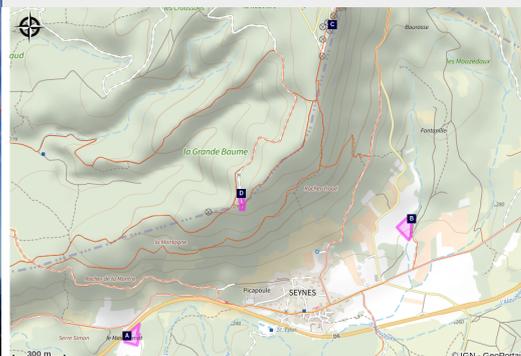


Site de Vol Libre du Mont Bouquet

CA Alès Agglomération



Vol au Mont Bouquet (© A. GRIFFON - Dpt30)



Composé de 2 aires de décollage et 2 aires d'atterrissage le site de vol libre du Mont Bouquet est labellisé par la Fédération Française de Vol Libre.

L'Espace départemental de vol libre du Mont Bouquet, inscrit au Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires du Gard, est un site d'intérêt majeur en Occitanie. Situé entre la vallée du Rhône et les Cévennes, le Mont Bouquet est un vaste promontoire calcaire de la garrigue gardoise culminant à 629 m d'altitude.

Infos pratiques

Pratique : Vol Libre

Période : Utilisation: printemps, été et automne entre 13h et le coucher du soleil, lors de restitutions ou brises de mer en fin d'après-midi, lors d'entrées maritimes avec une couverture nuageuse importante. Cross favorable à partir de 14h. Vols de restitution en fin de journée agréable. Le "soaring" peut être prolongé jusqu'au coucher du soleil.

Vent : ← E, ↑ S

Thèmes : Point de vue, Sommet

Description

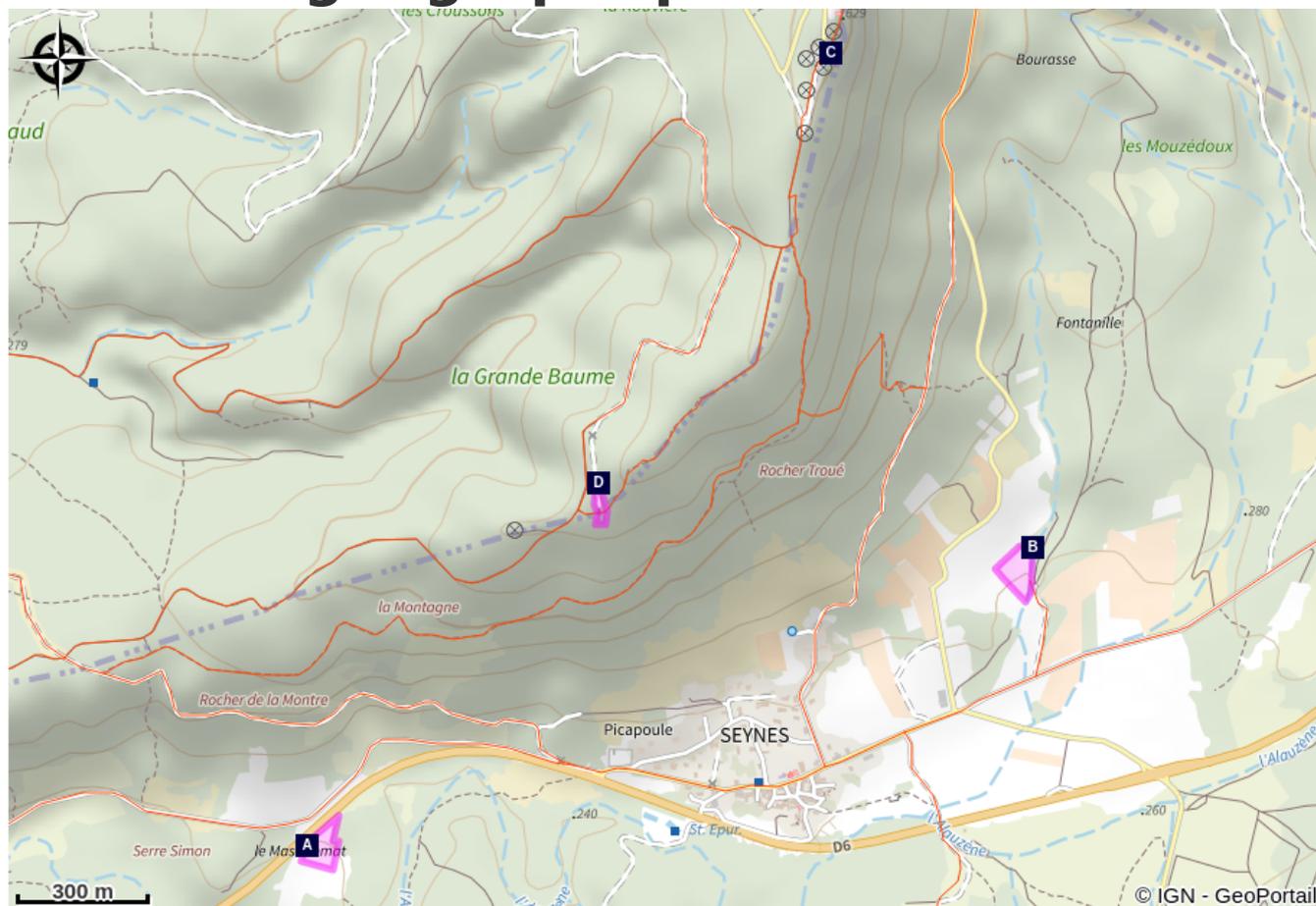
Depuis le sommet du Mont Bouquet, on peut apprécier, à l'Est, les Alpes, au Sud, la mer, à l'Ouest, les Cévennes, et au Nord, les montagnes ardéchoises.

En fonction de l'aérologie, le site départemental de vol libre du Mont Bouquet permet des vols de plusieurs heures et sur de longues distances "record de 186 km le 3 juin 2021 jusqu'aux environs de Lyon.

Zone naturelle reconnue d'intérêt écologique, le Mont Bouquet est riche pour sa faune et sa flore. Le site est constitué d'un ensemble de corniches et de falaises où des grimpeurs, venus de toute l'Europe, viennent pratiquer sur le Site départemental d'Escalade.

Pour découvrir cette activité, faites appel à un professionnel qui vous proposera des vols de découverte en biplace ou des stages d'initiation.

Situation géographique



 Le chêne vert (A)

 Aire D'Envol de parapente du Mont Bouquet (C)

 Vue imprenable sur la plaine du gardon et les Cévennes en fond (B)

 Paysage Gardois (D)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

- Avant chaque vol, vérifiez votre équipement, prenez connaissance de la météo, des règles du vol à vue et des consignes locales avec les documents de la Direction Générale de l'Aviation Civile;
- Fréquence radio sécurité et balises météo de la Fédération Française de Vol Libre: canal 143,9875 Mhz;
- Le Mont Bouquet est un espace réglementé, situé dans la zone CTA4 Rhône - FL65 et à proximité d'une zone militaire:

Interdiction de dépasser 6 500 pieds AMSL. Hauteur maximum autorisée: 1 981m au dessus du niveau de la mer;
- Au Nord du Mont Bouquet, les zones R55B, R55C et R55D sont réglementées. Lors des horaires d'activation de ces zones, le vol est réglementé. renseignement sur le site internet du Comité Départemental de Vol Libre;
- Respectez les règles de priorités, les zones de vol et assurez-vous d'avoir une bonne visibilité;
- Avant de décoller, observez les girouettes présentes à chaque aire de décollage;
- Le vol sur tout le massif est déconseillé aux débutants lors des périodes estivales entre 11h00 et 17h00;
- Respectez la faune et la flore que vous pouvez rencontrer sur terre ou dans les airs.

Accessibilité

Avant de décoller de ses propres ailes, le baptême de l'air est accessible à tous (enfants, personnes à mobilité réduite...), des professionnels et des clubs sont présents sur le territoire pour vous faire découvrir cette activité.

Les décollages depuis le Mont Bouquet permettent tous les types de vols, du sage "*soaring*" pour profiter de la restitution les soirs d'été aux cross de performance. Ils sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Accès depuis le village de Seynes suivre direction Bagnols sur Cèze puis emprunter une piste à gauche sur 500m.

Pensez au covoiturage!

L'accès à l'aire de décollage Sud - la Verrière étant réservé aux ayants droits, les

pratiquants doivent mettre en évidence le macaron ci-après sur leur tableau de bord. Merci de votre compréhension.

Stationnement au parking aménagé à l'arrivée avec une aire de retournement (ne pas stationner dessus!), accessible toute l'année.



Obligation de stationner sur l'aire prévue à cet effet

i Lieux de renseignement

Office de Tourisme Cévennes (Alès)

Place De L'Hôtel De Ville, 30 100 ALÈS

Tel : +33(0)4.66.52.32.15

<http://www.cevennes-tourisme.fr>



Source



Ce site est géré par le Département du Gard

<https://www.gard.fr/accueil.html>

Sur votre chemin...

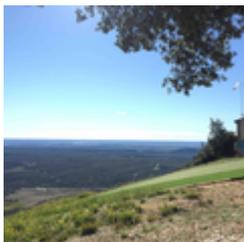


Le chêne vert (A)

Le Chêne vert ou Yeuse est une espèce d'arbres à feuillage persistant de la famille des Fagacées, présent sous forme de bois clairs et garrigues. Il est parfois appelé Chêne faux houx, allusion au fait que ses feuilles ressemblent à celles du houx.

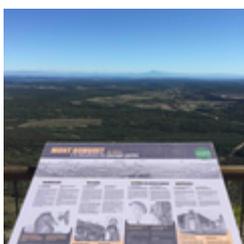


Vue imprenable sur la plaine du gardon et les Cévennes en fond (B)



Aire D'Envol de parapente du Mont Bouquet (C)

Le Mont Bouquet est un vaste promontoire calcaire de la Garrigue Gardoise, situé entre la vallée du Rhône et les Cévennes, culminant à 629m d'altitude au Guidon du Bouquet. Le site de vol libre, géré par le club "Alès En l'Air", situé principalement sur la commune de SEYNES et en partie sur celle de BROUZET les ALES, comporte trois aires de décollage et deux zones d'atterrissage. Une pente école est, elle, gérée par l'école locale Parapente Sud.



Paysage Gardois (D)